



Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 Yvoir
Tél: 082/ 61 03 10

**PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR
du 27 juin 2016**

Présents : membres 12 de la CLDR/34
(dont 11 membres votants/17)

Absents/excusés : 22 membres

		Présents	excusés	absents			Présents	excusés	absents
Prénoms	Noms				Prénoms	Noms			
Bertrand	CUSTINNE	x			Thierry	LANNOY		x	

Effectifs				Suppléants			
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms		
Étienne	DEFRESNE		x	Marcel	COLET		X
Julien	ROSIÈRE		x	Jean	QUEVRIN		X
Laurent	GERMAIN	x		Marie-Bernard	CRUCIFIX-GRANDJEAN		X
Catherine	VANDE WALLE -FOSSION		x	Patrick	EVRARD	x	

Effectifs				Suppléants			
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms		
Marc	DE WIL	x		Jean-François	PINGET		x
Philippe	BASIAUX		x	Christine	BOMBARDA	x	
Eric	DARAS		x	Jean-Pierre	BINAME		Dé m.
				Chantal	RESIMONT	x	
Sébastien	BODART	x		Benoît	LENOBLE		x
Jean-Marie	FLAMEY		x	Philippe	DEPPE		X
Marie-France	LIBOIS		x	Daniel	ELIAS	x	
Marcelle	LEJEUNE		x				
Axel	BLANCKAERT		x	Cédric	COMPERE		x
Chantal	LAVERDISSE		x	Thierry	LESSIRE		X
Laurence	DAFFE	x					
				Francine	MARLAIR	x	
Daniel	BOUSSIFET		x				
Anne	VANDENABEELE	x		Bruno	SCHIMP		X
Patricia	CARLY		x	Edith	GODEFROID	x	

1. Approbation des PV de la réunion du 9 mai 2016 et du 06 juin 2016

- Le PV de la réunion du 09 mai 2016 est approuvé.

- Le PV de la réunion du 06 juin est approuvé :

Demande de précisions concernant le planning décrit p.3 dans le PV --> Bertrand Custinne précise qu'après réalisation du diagnostic, une demande de révision du PCM sera introduite auprès du Ministre. Un bureau d'étude sera choisi. Des réunions seront organisées par le bureau d'études afin, notamment, de recueillir des propositions d'actions.

Patrick Evrard rappelle plusieurs éléments supplémentaires qui avaient été évoqués lors de la réunion du 9 juin et qui n'ont pas été repris dans le PV:

Gouvernement wallon (scan 2) : Plan Infrastructures Routes 2017 etc. du Ministre Prévôt

Réseau SNCB (scan 2) :

- aménagement de la gare de Godinne (nouveau passage sous voies, parking annexe à la gare, suppression du PN à la gare de Godinne) ;
- perspective de suppression du PN à Yvoir

Développement Territorial (scan 3)

- remise en activité d'une carrière à Chansin (impact sur le chemin d'accès aux carrières en provenance de la bretelle E411)
- évolution des divers terrains de camping de la commune (Bauche, Purnode, Durnal et Spontin)
- évolution du Parc Résidentiel de la Gayolle
- avenir incertain du Domaine St-Roch / Ste-Dorothee à Godinne

Circulation motorisée (scan 3)

- possibilité de lancer un système de voitures partagées à Yvoir
- Yvoir adhère à Mobilisud (nouvelle centrale de mobilité)
- existence d'un grand pool de « chauffeurs-accompagnateurs » (pour les patients) au CHU de Dinant-Mont-Godinne

Dans le scan 3, il faudrait ajouter un chapitre « Tourisme » en plus

- développement du Chemin de fer du Bocq (mobilité à Bauche, Purnode-station, Spontin)
- création du site du Centre géographique de Wallonie
- avenir des terrains de camping
- développement de nouveaux gîtes et hébergements touristiques

2. Démission

Le 15 juin 2016 nous avons reçu la démission de Monsieur Binamé Jean-Pierre, suppléant pour Durnal.

La procédure d'appel à candidature ne sera pas relancée pour l'instant, mais toutes les candidatures sont les bienvenues.

3. Proposition de 4^{ème} convention – portes de village (fiche 1.2) – avis de la CLDR

Bertrand Custinne présente le projet de fiche projet mise à jour en fonction des besoins et souhaits émis lors des groupes de travail.

Quelques remarques et suggestions faites par la CLDR :

P. 2 - L'objectif est d'avoir un passage de chaque côté de la porte de village, pour les piétons et les cyclistes, sauf exceptions justifiées par la configuration des lieux.

- la présence de nasses risques, par l'accumulation de déchets, de donner une image «non propre» du village et de l'entité.
- Prévoir une concomitance entre la plaque signalisant le village (entrée en agglomération) et la porte de village.
- Proposition d'ajouter dans la fiche projet un relevé des voiries régionales potentiellement concernées par le PCM et la nécessité de sécurisation, voir même la création de portes de villages.

P. 3 - La population sera informée et pourra être associée au choix de la localisation des portes de villages.

Proposition : prévoir dans le cahier des charges de veiller au maintien du bon état (dans la durée) de la voirie aux alentours de l'aménagement et de veiller à ce que les impacts (bruit ..) soient les faibles possibles pour les riverains.

Durnal : Vérification à faire sur l'aménagement à faire, ou pas au niveau de Herbefays

Evrehailles : Symboliser l'arrivée sur le boulevard, rue du château

Bois de devant Houx : signalisation nécessaire

Spontin – Rue Bailoy - à étudier en fonction des limites des zones à bâtir

Spontin rue Ry d'août – rappels nécessaires

La nuit, l'éclairage peut forcer la limitation de vitesse à l'entrée des villages. L'éclairage est un élément repris dans les points d'attention du bureau d'étude /du projet.

PCM : Quid 50 km/h entre Godinne et Mont ?
Quid panneau « priorité de droite absolue » ?
Rue du redeau jusqu'aux instituts – à réfléchir .

Priorités définie par la CLDR ce jour :

Au niveau voiries communales :

Dorinne – Rue d'en bas/ de l'état
Dorinne - Rue d'en haut
Durnal - Miannoie
Durnal - Route de Spontin
Durnal - Baty de Crock
Purnode - Route de Dorinne
Evrehailles - Rue Chaussée
Spontin - Ry d'août
Spontin- Rue des rivières
Bauche – rue de la Bonne Auberge

Il faudra prévoir d'inclure l'aspect esthétique de la porte de village au niveau des Fuaux dans cette fiche projet. L'aspect sécurité étant déjà prévu dans le projet PCDR 2013.1 – « sécurisation aux abords de l'école de Dorinne »

+ prévoir des panneaux « bienvenue à ... » pour l'aspect esthétique à toutes les entrées de village.

Au niveau voiries régionales :

- Liaison Yvoir - autoroute
- Doyen Woine
- Rue Grande

Vote : à l'unanimité, La CLDR est favorable à l'introduction d'une demande de convention-exécution dans le cadre du PCDR.

Prochaines étapes :

- . Collège communal : Délibération décidant de solliciter une convention-exécution auprès du Ministre
- . Réunion de coordination pour présentation du projet aux représentants du Ministre et autres intervenants
- Elaboration du cahier des charges pour désigner un bureau d'étude
- Signature convention-exécution

4. Projet d'aménagements des berges de Meuse

Le Bep a rencontré le cabinet du Ministre. Bertrand Custinne indique que l'on s'orienterait vers 80 % de subsides hors PCDR et les 20 % restant seraient répartis entre la Province et la Commune. Cette information est à prendre avec prudence tant qu'aucune notification officielle ne parvient à la commune.

5. La maison des associations de Godinne

L'ensemble des associations ont été consultées. La commune a formulé une proposition de rénover la salle du Kayak de Godinne avec une gestion communale via une asbl. Plusieurs associations ont réfléchi de leur côté et ont formulé une autre proposition : la rénovation du presbytère.

Les deux options comportent des avantages et des inconvénients.

Les deux propositions seront analysées et chiffrées. Il est prévu de se revoir vers le mois de septembre .

6. Divers

Prochaine réunion de la CLDR : en septembre/octobre.